



# L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOTE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1946

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897

Bibliothèque de S.S.  
1700, St-Jérôme



LABELLE

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

JOLIETTE, VENDREDI, LE 9 août 1946

50e ANNEE — No 29

## Nouvelles d'Ottawa

Par la British United Press

Le premier ministre intérimaire du Canada, le très hon. Louis-Stéphane Saint-Laurent, a demandé au parlement d'approuver des accords commerciaux que le Canada vient de conclure avec le Mexique et la Colombie ainsi que les constitutions de l'organisme international de l'hygiène et de l'organisme éducatif, scientifique et culturel des Nations unies.

Le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé s'il prendra action de la session actuelle au sujet des recommandations du comité parlementaire du drapeau national. On sait qu'après plusieurs mois de discussion ce comité a recommandé d'adopter le "red ensign" avec l'Union Jack et une feuille d'érable d'or encadré de blanc comme drapeau national. D'après le comité parlementaire, la mince bande blanche entourant la feuille d'érable représenterait l'élément français du pays. Néanmoins plusieurs organisations comme la société nationale St-Jean-Baptiste et les Jeunes Laurentiens ont proclamé leur détermination de ne jamais arborer un drapeau contenant l'emblème de l'Angleterre, l'Union Jack. Des députés, notamment M. Lionel Bertrand, de Terrebonne, ont formellement protesté contre cette décision d'inclure l'Union Jack dans ce que l'on veut appeler un drapeau national canadien. Le bruit a couru que le gouvernement adopterait le "red ensign" comme drapeau national par arrêté ministériel pour éviter un débat violent au parlement. Le très hon. M. Saint-Laurent n'a ni nié ni confirmé cette rumeur.

Le gouvernement fédéral avait d'abord annoncé qu'il réduirait le taux usuraire qui chargeait certaines compagnies de prêt de 2 pour cent à un et demi pour cent par mois.

Toutefois, les autorités fédérales viennent de décider de ne pas appliquer cette mesure pendant la session actuelle et ainsi les compagnies de prêt pourront continuer à charger un taux d'intérêt de deux pour cent, soit 24 pour cent par année.

De nouveaux timbres canadiens seront mis en circulation le 16 septembre. Les timbres de plus de cinq centes seront changés; ils représenteront des scènes canadiennes de pays au lieu de paysages de guerre comme les timbres actuels.

Incidentement, le ministre des postes, l'hon. Ernest Bertrand a averti tous les contribuables que son ministère prendra des mesures sévères, y compris la suppression des privilèges des postes, contre toutes personnes qui se servent illégalement du service des postes pour des loteries. Les loteries auxquelles M. Bertrand faisait allusion sont des tirages de maisons, d'automobiles ou d'autres prix de grandes valeurs.

Certains journaux ont répandu le bruit que le gouvernement fédéral accorderait bientôt une amnistie générale à tous les déserteurs de l'armée ou aux jeunes gens qui ne se sont pas présentés au service militaire. Plusieurs députés et organisations ont réclamé une telle amnistie mais les autorités fédérales ont nié immédiatement qu'un arrêté ministériel serait signé pour accorder l'amnistie.

Le député communiste Fred Rose, condamné à six ans de pénitence dans l'affaire de l'espionnage russe au Canada, a demandé au ministre de la justice de l'aider à obtenir un cautionnement. Le député communiste a trouvé coupable de conspiration pour faire obtenir des renseignements secrets à la Russie, se plaint que le Procureur de la couronne n'a pas choisi de Juri pour faire partie du jury qui l'a condamné. Il se plaint également d'avoir été appelé Rosenberg, en cour "et cela, écrit-il, un an à peine après la victoire contre les barbares nazis qui ont tué six millions de Juifs en Europe."

Incidentement, les épouses de 3 autres suspects dans cette affaire d'espionnage communiste et condamnés à la prison pour mépris de cour au procès du député communiste, ont demandé au ministre de la justice de libérer les trois suspects pour qu'ils puissent préparer leurs propres procès.

Le gouvernement fédéral a assuré un prix minimum de \$1.35 le boisseau de blé pour consommation domestique jusqu'à la récolte de 1950. L'union des cultivateurs de l'Alberta et plusieurs députés de l'opposition ont protesté contre le gouvernement fédéral à accepter de vendre du blé canadien à l'Angleterre à un prix inférieur au prix payé sur le marché mondial.

## EVOCATION D'UN BEAU PASSE

La vieille maison grise est à jamais endeuillée sous ses volets clos. Le dernier de ses chers fils heureux d'antan, ne franchira plus son seuil hospitalier. Là-bas, sur la terre de France, il a rendu sa belle âme à Dieu, accablé qu'il était, depuis cinq années de guerre, d'incarcération, de soucis et d'ans.

Ce fils de prédilection que le Seigneur avait cueilli au sein de cette famille jérémienne de quinze enfants, pour accomplir une grande oeuvre d'apostolat sacerdotal, s'en est retourné vers le Divin Maître qui orienta et domina toute sa vie religieuse. Je présume qu'une dernière fois avant d'expirer, ce dur et fervent prêtre, comme à l'accoutumée, murmura:

"Vive Jésus! me voici enfin!" C'est que, tout au long de sa fructueuse carrière sacerdotale, il sut trouver Dieu partout, lui offrant avec une angélique simplicité, des dons de son coeur d'apôtre avec l'acceptation des joies et des peines inévitables, dans un fiat exaltant: "Vive Jésus!" A chaque heure du jour, à chaque battement de son poulx, ce grand mystique s'abandonnait totalement en union spirituelle avec Jésus-Hostie. Cette courte phrase: "Vive Jésus!" était son salut d'accueil, le leitmotiv d'une conversation, l'au-revoir où perçait une espérance chrétienne. Parfois, le "Vive Jésus!" de ce général d'armée avait la fierté d'un salut au drapeau. En d'autres moments, l'on percevait dans sa ferveur à le prononcer une croyance profonde en la souveraine et constante présence divine.

Le regretté père Prévost, grand croyant, militant zélé, théologien et écrivain de haute portée doctrinale, directeur spirituel et fondateur de congrégations, avait puisé au foyer paternel, les grandes vertus qui animèrent son zèle d'apostolat religieux. Il était de la trempe des Vieux Liens du Nord, dont il était issu. Ce meneur d'âmes, avant d'entraîner à sa suite des chefs de file, avait offert à son Divin Maître l'holocaste de son coeur d'homme; et dès lors, la seule volonté de Dieu remplaça pour lui le foyer paternel, la terre natale, les tendresses familiales. Animé d'une rayonnante sérénité, l'âme remplie de prières, l'esprit exalté à la perspective des conquêtes spirituelles, le fondateur de la Fraternité Sacerdotale surmonta toutes les difficultés d'ordre matériel qui, au tout début, entravèrent la marche progressive de son oeuvre d'entraide apostolique.

Sous sa douceur, sous sa bienveillance, sous sa modestie redoutable, subsistait une inflexible autorité, un insatiable désir de servir, de gagner des âmes à Jésus-Hostie. Aussi, s'entourait-il d'une phalange de prêtres ecclésiastiques, sachant d'expérience, adopter leur vie spirituelle au maximum de la perfection chrétienne. Ils avaient pour mission d'inviter les âmes d'élites, comme les âmes chancelantes, à grandir dans l'amour du Christ. Il a fallu que l'Esprit de Dieu insufflé avec sa grâce, une volonté tenace et persévérante au père-fondateur, pour que la première semence jetée en septembre 1901, donnât une aussi belle moisson, quarante-cinq ans plus tard.

Ce soir, comme tant d'autres soirs, où dans mon esprit le passé se ravive, je voudrais me recueillir dans le silence qui s'étend tout en rond, dans chacune des pièces abandonnées de la vieille maison grise, plus que centenaire. Je m'y reporte avec une piété toute filiale, car elle garde en son sein tous les souvenirs d'enfance. De cette époque heureuse, mais déjà lointaine hélas! s'estompent un mode de vie familiale révolue. De nos jours, on n'a pas idée d'une telle existence quasi-patriarcale, où le père et la mère incarnaient véritablement l'âme du foyer, tandis que, d'année en année, un petit être vagissant dans le ber, venait dans l'amour et la joie, agrandir le cercle familial. J'ai souvenir des panneaux que l'on ajoutait si gaie à la grande table de la salle à manger, afin d'y asseoir, outre les nombreux enfants, les cousins et cousines sans foyer, comme membres permanents de la famille. Sous ce toit hospitalier, d'un bout à l'autre de l'année, se dressait un couvert pour le passant inconnu qui s'arrêterait pour assouvir sa faim de gueux errant de village en village.

Epoque bénie où, de la chère vieille maison grise, montaient les rires joyeux de toute une jeunesse s'y abritant comme à l'ombre d'un bonheur sans fin. On y rentrait, comme dans un havre de grâce! d'études au séminaire et au pensionnat, d'internat médical aux hôpitaux, de voyage d'études à Paris, d'une partie de pêche dans les pays d'En-Haut, ou, tout bonnement d'une répétition de la fanfare qui était de fondation familiale. Dans la vieille maison grise, il y avait un grand buffet dans une immense cuisine à poutres de bois, où pendaient des casseroles de cuivre; et, une laiterie fraîche, blanche à la chaux, où des "terrines" de lait offraient à la gourmandise des grands et petits, une couche de crème douce et épaisse que l'on savourait sur des tartines couvertes de sucre d'érable. Oncle Eugène, tout assailli qu'il fut, déjà, ne résistait pas aux tentations des plats de crème!

(Suite à la cinquième page)

## CHRONIQUE DE FRANCE

Par Léo Darville de la British United Press

Il est malaisé de pénétrer au Conservatoire, lors des concours de tragédie et de comédie, même pour un membre de la Presse Étrangère. Les huissiers, féroce ment moustachus, sont d'une rare intransigence, et s'il s'en trouve pour accepter une cigarette, ils ne songent nullement à enfreindre pour autant la consigne.

D'autre part, ils ne sont pas très fixés sur le "Sésame" dont on doit être porteur. Après deux insuccès, à des portes différentes, auxquelles je présentais ma carte de l'United Press, j'ai été accueilli le plus aimablement du monde à une troisième porte: cette fois, je montrais au cèbre mon permis de conduire les automobiles...

Il était près de 10 heures du matin. Le début du Concours avait été annoncé pour 9 heures. Dans la grande loge du jury, des personnages au visage connu de la scène et de l'écran s'amenèrent sans hâte. Dans les couloirs environnants, jeunes gens et jeunes filles, travestis selon leur emploi, se pressaient un filet de citron dans la bouche, murmurant un fragment de tirade, ou roulaient nerveusement un mouchoir en boule.

Du point de vue purement esthétique, je déplorais de n'être pas arrivé beaucoup plus en retard, c'est-à-dire au début des épreuves: cela m'aurait épargné une grosse déception. La salle du concours était lamentable, tellement vétuste qu'elle défiait la description. L'O-

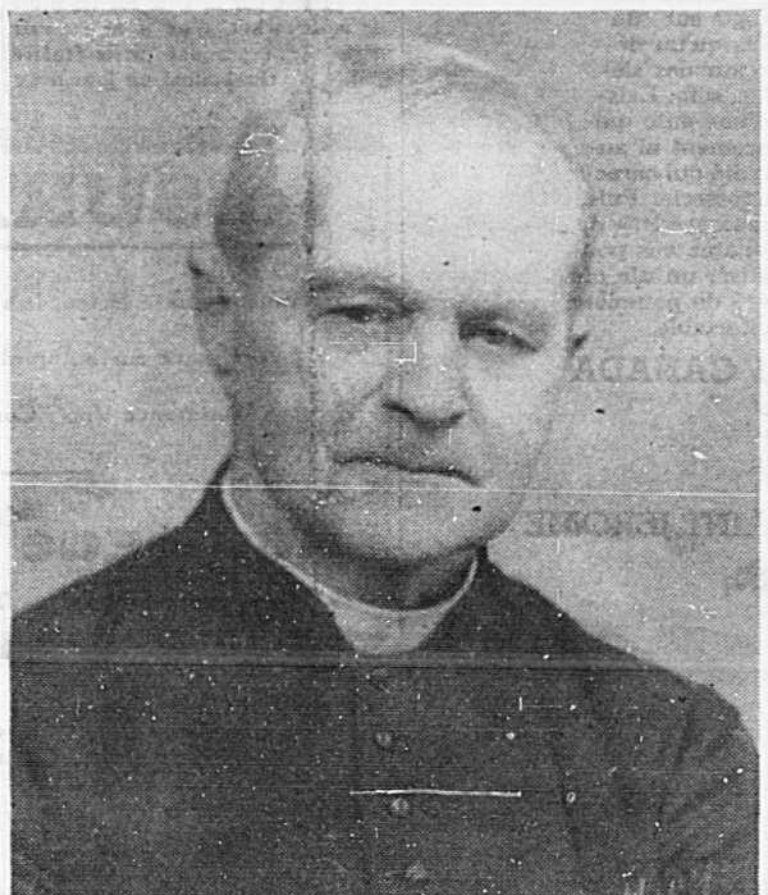
déon, avant sa récente — et définitive — clôture, n'offrait pas aux nariques défilantes un mélange plus subtil de poussière et de toiles d'araignées. Tantôt, lorsque s'animait la scène, nous venions des accessoires tristement délabrés, une table boiteuse, des chaises instables; le tout, d'ailleurs, fort bien assorti aux inévitables textes aux quels se débattaient les pauvres jeunes gens, des extraits de pièces totalement oubliées, effarantes, injouables.

Cependant, une vive animation régnait dans les balcons et au "Paradis", abondamment garni d'une jeunesse turbulente, parmi laquelle on distinguait de loin en loin le chapeau fleuri d'une mère prête à s'indigner de ce que sa fille, cette enfant tellement douée, ne déclenchât pas un ouragan d'applaudissements. Chez les Pierre Blanchard, Renoir et autres par contre, le flegme le plus imperturbable était de rigueur. Pour être tout à fait sûrs de ne trahir aucun sentiment qui pourrait les faire accuser de partialité, ces messieurs étaient de marbre. Ce ne devait pas être très encourageant pour les candidats, qui, de la coulisse, les observaient furtivement avant d'entrer en scène.

Et Dieu sait pourtant s'ils avaient besoin d'encouragements! Enfin, ils ont fait de leur mieux. Certains d'entre eux eussent pourtant eu plus d'intérêt à suivre, dans ce même Conservatoire, des cours de solfège.

En tragédie, deux concurrents (à suivre à la cinquième page)

## DECES DU T. R. PERE EUGENE PREVOST



Le Très Révérend Père Marie-Eugène Prévost, l'un des fils les plus éminents de Saint-Jérôme, est décédé au Château de la Beuvrière, près d'Angers, en France, le 1er août, à l'âge de 86 ans. Il était le fondateur et le supérieur général de deux congrégations: la Fraternité Sacerdotale, fondée le 8 septembre 1901, à Paris, pour venir en aide morale et physiquement aux prêtres, et la congrégation féminine des Oblates de Béthanie, fondée quelques années plus tard.

En 1929, le R. P. Prévost avait introduit son oeuvre au Canada en fondant une maison à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières. Une autre maison a été établie, à Saint-Faustin, en 1944.

Au moment de sa mort, le R. P. Prévost comptait en France quatre communautés de la Fraternité Sacerdotale, dont la maison-mère est à Paris. Il en comptait aussi trois à Rome. Les Oblates de Béthanie, dont le monastère de Pointe-du-Lac a été inauguré en 1934, comptent actuellement deux communautés en France.

Le R. P. Prévost avait vu son pays pour la dernière fois en 1938, la guerre l'ayant empêché de revenir de France. Durant l'occupation allemande, il avait pu demeurer au Château de la Beuvrière, dans l'Anjou, un château qu'il avait acquis pour le repos des prêtres.

### NOTES BIOGRAPHIQUES

Le T. R. Père Marie-Eugène Prévost est né à St-Jérôme, de Terrebonne, le 24 août 1860, du mariage de Jules-Edouard Prévost, médecin, et d'Hedwige Prévost. Il était le frère du sénateur Jules-Edouard Prévost, décédé il y a trois ans, qui fut le fondateur et dirigea pendant plus de quarante ans "L'Avenir du Nord". Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et sa philosophie au Petit Séminaire de Montréal, il entre, — c'était le premier Canadien — en 1881, chez les Pères du T.S. Sacrement à Bruxelles. Ses deux années de noviciat terminées, il est envoyé à Rome pour suivre ses études théologiques et se perfectionner en philosophie. Il suit les cours à l'université Grégorienne où il remporte de grands succès, notamment en philosophie, gagnant deux médailles d'or, prenant son doctorat, soutenant brillamment des thèses devant les auditoires impressionnants de l'université.

Ordonné prêtre, le 4 juin 1887, dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, le Père Prévost est chargé, peu après, d'une oeuvre qui, sous son habile et surnaturelle direction, prend une vigueur et une extension extraordinaires. Cette fonction ne l'empêche pas cependant de se dévouer à toutes les oeuvres de sa congrégation, et d'y occuper malgré son âge, des charges éminentes.

En 1890, nous le trouvons à Montréal pour la fondation de la première maison des PP. du T.S. Sacrement au Canada. De 1891 à 1893, il est professeur de philosophie et d'Écriture sainte au scholasticat de Marseille.

Puis, voilà que commence pour le P. Prévost une mission des plus mystérieuses et des plus fécondes. Après avoir beaucoup prié et consulté, après avoir reçu surtout l'approbation pressante du grand pape Léon XIII, le P. Prévost quitte, avec un indicible regret, sa chère congrégation des PP. du T. S. Sacrement, et va fonder à Paris, en 1901, sous l'oeil vigilant du pape les oeuvres sœurs de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie.

Le P. Prévost consacra désormais toute sa vie à asseoir ces deux oeuvres qui auront pour but d'honorer, de glorifier Jésus Souverain. Prêtre au T.S. Sacrement, et dans ses prêtres. Et quand il s'élèvera, il aura la consolation de voir des Cénacles et des Béthanies bien établis et florissants; des maisons-hôtels à Paris et à Rome; des maisons de repos à Monte Mario (Italie), à Benais et La Beuvrière (France), à la Pointe-du-Lac et au Lac Supérieur (P.Q.), et les maisons du noviciat et le scholasticat. Et toutes ces oeuvres ont un objectif exclusivement sacerdotal, car c'est pour le prêtre, et le prêtre seul, que le P. Prévost donne à l'Eglise une double famille religieuse dont il "centre" la vie sur le Sacerdoce à connaître, à aimer, à honorer, à servir.

Pour inculquer chez ses fils et filles, et chez les prêtres et les fidèles ce respect, cet amour du Sacerdoce, le P. Prévost prend la plume, sous le pseudonyme de M. E. de la Croix, pour écrire de nombreux volumes, des tracts, des feuilletons à la doctrine sûre, à la spiritualité onctueuse. Il prend aussi très souvent la parole, et alors sa voix enflammée et convaincante instruit et réchauffe à la fois.

Le P. Prévost mérite certes d'être placé parmi les grands auteurs ascétiques et mystiques, et les grands prédicateurs de notre siècle. Et à sa mort, il n'est pas téméraire de dire que le Canada perd en lui le plus grand mystique des temps modernes selon l'expression même d'un éminent dominicain de France, et avec cela un homme d'idéal, d'action et d'énergie. Mais c'est surtout par son rôle de fondateur d'une double congrégation exclusivement consacrée au clergé que le T.R.P. Prévost laisse à la postérité, dans les annales de l'histoire religieuse un nom impérissable qui honore la ville de Saint-Jérôme, et avec elle, le Canada tout entier.

## EMPRUNT DE \$50,000.

Au cours d'une récente réunion de notre Conseil municipal, il a été décidé que la Ville négocierait un emprunt de \$50,000.00, pour une période de quatre mois, afin de payer le coût de construction d'aqueduc et d'égouts dans diverses rues de la ville.

### NOMINATIONS

Le comité de la ville de Terrebonne de l'Association Libérale du comté de Terrebonne s'est, dernièrement, choisi un nouveau président et un nouveau secrétaire. Le notaire Léopold Gravel, conseiller municipal, a été choisi comme président, et le Dr Rosaire Gauthier, membre de la Commission scolaire, a été élu au poste de secrétaire.

### EVALUATION DES PROPRIETES

Comme par les années passées le Conseil désire procurer à tous les propriétaires de la Ville, l'avantage de vérifier l'évaluation de leurs propriétés avant homologation du rôle d'évaluation.

En conséquence, les estimateurs siégeront dans la salle du Comité à l'Hôtel-de-Ville, pendant 4 jours de suite, les 20, 21, 22 et 23 août, prochains et entendront les demandes et remarques de tous les intéressés qui se présenteront devant eux.

### LES AMIS DE L'ART

L'Association à pour ses membres des avantages pour le spectacle suivant:

Le 15 août, Stade Molson, Canadien Concerts and Artists présente: "Romances Musicales" avec Pierrette Alarie, Léopold Simonneau et deux danseurs Vera Nemchinova, Igor Youkevitch.

Les membres qui désirent renouveler leur abonnement pour les Concerts Symphoniques sont priés de le faire avant le 31 août. Après cette date les billets seront mis en vente.

Les membres sont invités à venir au Secrétariat consulter notre bibliothèque de livres d'art, les journaux passeront agréablement vite en leur compagnie.

Le Secrétariat est ouvert tous les jours de 2 à 5 heures sauf le samedi et le dimanche. Pour renseignements appelez FR 1119.

### L'ANNUAIRE DU CANADA, 1945

L'ANNUAIRE DU CANADA, 1945, édition reliée toile, est dès maintenant en vente chez l'Imprimeur du Roi, à Ottawa, au prix de \$2.00 l'exemplaire.

Par faveur spéciale, un nombre limité d'exemplaires brochés sont mis à la disposition des ministres du culte, des étudiants, et des professeurs et instituteurs, au prix de \$1.00 chacun. Ces exemplaires sont en vente chez le Statisticien du Dominion, Bureau Fédéral de la Statistique, à Ottawa.

Les remises doivent être faites par mandat-poste, bon de poste ou chèque visé, payable au Receveur général du Canada.

Le nombre d'exemplaires étant limité, on est prié de faire sa demande par écrit, sans tarder.

### RESOLUTION DE SYMPATHIES

A une session spéciale du Conseil municipal de la Ville de St-Jérôme, tenue le 26 juillet 1946, dans la salle ordinaire des délibérations dudit Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, 280 rue Labelle et à laquelle étaient présents: Son Honneur le Maire, M. Charles Aubry, et MM. les Echevins, V. Durand, J. Chartrand, H. Trudel, L. Juteau et J. Forget, formant quorum sous la présidence du Maire.

La résolution suivante a été adoptée:

DECES DE M. JOSEPH VAILLANCOURT SYMPATHIES

Il est unanimement résolu:

Le Conseil municipal a appris avec le plus profond regret, le décès de M. Joseph Vaillancourt, père de M. Antoine Vaillancourt, échevin de cette Ville.

Que M. l'échevin Vaillancourt et les membres de la famille soient priés de bien vouloir accepter les plus sincères sympathies des membres de ce Conseil.

Que M. l'échevin Chartrand soit chargé d'acheter un tribut floral et de payer trois grand-messes pour le repos de l'âme de M. Joseph Vaillancourt.

Que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux locaux, pour publication.

Adopté à l'unanimité

Le Greffier.

signé: Oct. Tessier.

## LE TERRAIN DU CAMP MILITAIRE VA NOUS ETRE RETROCEDE

Une délégation jérémienne formée de Son Honneur le maire Charles Aubry, M. Auguste Morin, ingénieur de la ville, M. J. Lucien Villeneuve, président de la Chambre de Commerce aînée, et de M. Laureat Marcoux, président de la Laurentian Textile Company, s'est rendue à Ottawa, mardi dernier, dans le but de régler l'importante question du retour à notre ville des terrains du camp militaire, prêtés au ministère de la Défense nationale, au début de la guerre.

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, a reçu très aimablement cette délégation et a arrangé une entrevue avec M. Hugues Lapointe, secrétaire parlementaire de l'honorable D. C. Abbott, ministre de la Défense nationale.

Le but immédiat de cette entrevue était d'obtenir du gouvernement la remise d'une partie des lots de l'ancien camp militaire Deux nouvelles industries, les Abattoirs de Saint-Jérôme limitée et la Tannerie Galibert limitée, doivent très prochainement s'établir sur des lots adjacents au camp, et la Ville voulait obtenir la permission d'employer au bénéfice de ces entreprises les conduites d'eau et les canaux d'égout qui sont encore propriété du gouvernement canadien.

M. Lapointe a assuré nos représentants que des mesures seront prises en vue d'un retour rapide des terrains en question à la Ville de Saint-Jérôme. De retour à Saint-Jérôme, notre ingénieur, M. Morin, a préparé les plans nécessaires, et l'on nous dit que d'ici une semaine la Ville sera rentrée en possession des lots qu'elle demande.

M. Lapointe a révélé, au cours de la conversation, que le ministère de la Défense nationale a l'intention de ne conserver du camp militaire que le manège et les deux salles de tir. Quant au reste des bâtiments, le gouvernement donnera option à la Ville de Saint-Jérôme de les acheter.

## LA VILLE DE PARIS ACCLAME LE T. H. W.-L. MACKENZIE KING

M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, un des rares hommes d'Etat qui a survécu à la guerre, est arrivé à Paris en triomphateur. Les journaux quotidiens ont annoncé que le président Georges Bidault, ministre des affaires étrangères de France, l'attendait à la gare et qu'une foule de plus de 1,500 personnes l'accablent. Les Français reconnaissent ainsi le rôle primordial joué par le Canada au sein des nations alliées et rendaient en même temps un hommage bien mérité aux vaillants canadiens qui ont contribué si puissamment à la libération de leur pays.

M. King n'est plus, comme aux deux conférences de Québec, accompagné de ses amis Roosevelt et Churchill. Le premier ministre est parti pour un monde meilleur et le second ministre, après avoir reçu sa palette de peintre, sur les alternances et les déboires de la vie politique. De tous les hommes qui ont préparé la victoire, à l'exclusion de Joseph Staline qui demeure isolé dans sa tour d'ivoire du Kremlin, M. King est le seul à assister à la conférence de la paix.

Aux journalistes qui lui demandaient un interview dans la suite de l'hôtel Crillon, le premier ministre canadien a dit: "Nous ne sommes pas ici simplement comme témoins impassibles. Nous aurons la chance d'exprimer nos vues. Nous ne cherchons pas à obtenir des territoires ou des réparations. Notre seul désir est de réaliser une paix durable."

M. King sera heureusement secondé, au cours des délibérations par son collègue M. Brooke Claxton, ministre de la santé et par des diplomates de carrière comme le général Georges-P. Vanier, Dana Wilgress, ambassadeur canadien en Russie, M. Pierre Duhaime, ministre canadien à La Haye et par plusieurs autres.

On peut être assuré que le vieux chef libéral, à l'instar de son prédécesseur Sir Wilfrid Laurier, fera honneur à notre pays et qu'il saura faire valoir à cette assemblée historique les droits et privilèges que s'est acquis le Canada au cours du conflit.

## RETRAITES FERMEES AU FOYER

Les exercices d'une retraite fermée pour Dames seront données, au Foyer de Notre-Dame du Bon-Conseil, par un Père Rédempteur, du lundi soir 26 août, au jeudi soir 29 août.

Une retraite fermée pour Demoiselles, prêchée par un Père Jésuite, commencera, au Foyer également, le vendredi soir 30 août, pour se terminer le lundi soir 2 septembre.

Appeler au Foyer, tél. 184w, pour réserver sa place.

### REMERCIEMENTS

M. Edouard Plouffe et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies lors du décès de Mme Edouard Plouffe survenu le 22 juin dernier.

### NAISSANCE

Mercrcredi dernier, dans la nuit, Madame J. Sarto Perreault, de notre ville, a donné naissance à une fille. Nos félicitations.



M. JEAN RINFRET qui vient d'être nommé Président de la Maison, Bell, Rinfret & Cie Ltée, de Montréal.

# Invitation à rouler dans l'auto de demain Aujourd'hui!

Le Canada entier a entendu parler de la Nash, l'auto de demain qui se trouve maintenant ici! Elle crée une forte impression, c'est connu. Elle vous lance, d'un bond, bien avant dans l'avenir; et vous vous rendez compte tout de suite qu'il y a quelque chose de nouveau, aujourd'hui, dans le monde du véhicule moteur. Dès cet instant, vous vous dites qu'il y a quelque chose de nouveau que vous voulez voir; quelque chose de nouveau que vous voulez essayer; quelque chose de nouveau que vous voulez éprouver.

Faites cela aujourd'hui même, si vous le voulez bien. C'est l'invitation que vous fait votre vendeur de Nash, invitation à voir, à pressentir, à vous rendre compte que la Nash nouvelle, qui se trouve présentement ici, est l'auto de demain.

Et pourquoi pas? Voyez aujourd'hui même votre vendeur de Nash. Posez les doigts sur un volant qui n'a besoin de guère plus qu'un désir pour le guider. Détendez-vous sur des sièges qui offrent les dimensions d'un sofa. Laissez-vous porter sur les ressorts d'une auto qui ne saurait faire entendre ni grincement ni autre bruit, à cause de la parfaite unité qui caractérise la construction de la carrosserie. Puis, dans une Nash pourvue du fameux système de climatisation "Weather Eye", dilatez vos poumons et respirez un air climatisé, un air qui n'est jamais étouffant ni chargé de poussière, mais toujours doux, frais, confortable.

**NASH MOTORS OF CANADA LIMITED**  
Windsor, Ontario.

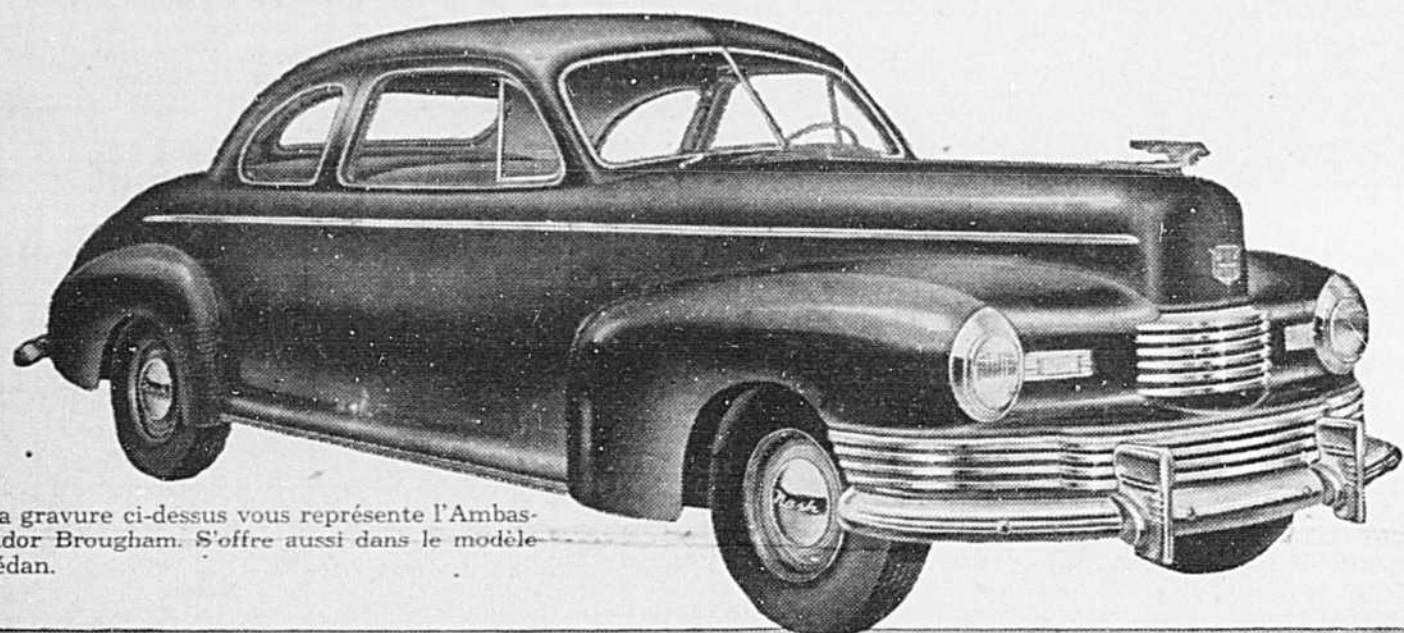
**GARAGE EMILE LAUZON**

344, RUE LABELLE

TEL. 575

SAINT-JEROME

**VOUS SEREZ EN AVANCE AVEC LA Nash**



La gravure ci-dessus vous représente l'Ambassador Brougham. S'offre aussi dans le modèle Sédan.

**OPTOMETRISTE-OPTICIEN**  
Bachelier en Optométrie  
Diplômé de l'Université de Montréal  
**Spécialité**  
**EXAMEN DE LA VUE**  
Correction des troubles  
musculaires des yeux  
Prescriptions de verres

**PAUL E. TALBOT, Ba. O.**

330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME

Pour consultations: Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

**BUREAU-CHEF: 6761, rue St-Hubert, MONTREAL**

## A LA JEUNESSE (fragment)

Puis, sans vous arrêter, même à ces temps sublimes. Au réel trop étroit par votre essor ravis. Toujours plus haut, toujours plus avant sur les cimes. Lancez dans l'idéal vos coeurs inassouvis.

Plus haut, toujours plus haut, vers ces hauteurs sereines. Où nos desirs n'ont pas de flux et de reflux. Où le bruit de la terre, où le chant des sirènes, Où les doutes railleurs ne nous parviennent plus!

Plus haut dans le mépris des faux biens qu'on adore. Plus haut dans ces combats dont le ciel est l'enjeu. Plus haut dans les amours! Montez, montez encore Sur cette échelle d'or qui va se perdre en Dieu!

**VICTOR DE LAPRADE  
(1812-1883)**

## La vie humaine

### COMMENT TRAITER LES INDIGENTS

On accompagne souvent la miséricorde de tant de dureté envers les malheureux; en leur tendant une main secourable, on leur montre un visage si dur et si sévère, qu'un simple refus eût été moins accablant pour eux qu'une charité si sèche et si farouche; car la pitié, qui paraît touchée de leurs maux, les console presque autant que la libéralité qui les soulage. On leur reproche leur force, leur paresse, leurs moeurs errantes et vagabondes; on s'en prend à eux de leur indigence et de leur misère; et, en les secourant, on achète le droit de les insulter.

Offrons du moins aux malheureux des coeurs sensibles à leurs misères; adoucissons du moins, par notre humanité, le joug de

l'indigence, si la médiocrité de notre fortune ne nous permet pas d'en soulager tout à fait nos frères. Hélas! on donne dans un spectacle des larmes aux aventures châtiment d'un personnage de théâtre; on honore des malheureux feints d'une véritable sensibilité; on sort d'une représentation, le coeur encore tout ému du récit de l'infortune d'un héros fabuleux; et votre frère que vous rencontrez au sortir de là, couvert de plaies, et qui veut vous entretenir de l'ex-cès de ses peines, vous trouve insensible; et vous détournez vos yeux de ce spectacle! et vous ne daignez pas l'entendre, et vous l'éloignez même rudement, et achevez de lui serrer le coeur de tristesse! Ame inhumaine! avez-vous donc laissé toute votre sensibilité sur un théâtre! Le spectacle d'un homme souffrant n'offre-t-il rien qui soit digne de votre pitié?

MARTELOT

## ELOGE DE LA JUSTICE

L'origine de la justice n'est pas sur la terre. Le droit dérive du devoir, qui est le principe de la vie morale, et la morale se rattache à Dieu. L'idée de justice gravée dans notre âme est un reflet de la justice divine. La justice n'a pas seulement pour objet cette probité extérieure qui respecte les droits établis relativement aux choses matérielles; elle respecte aussi la dignité et le bonheur d'autrui. La justice est différente de la charité ou de l'amour. La charité a des degrés; la justice n'en a point; un acte est juste ou ne l'est pas. Lorsqu'il s'agit de la justice, il y a des droits corrélatifs. En effet, en violant les lois de cette vertu, on porte atteinte à la liberté de son semblable, et par conséquent il n'a aucun droit à réclamer. L'exercice de la justice doit toujours être dirigé et tempéré par l'amour. Cicéron a dit: "La justice n'est pas autre chose que l'amour même du genre humain, rendant à chacun ce qui lui est dû, et unissant ensemble tous les hommes par le double lien de la libéralité et de l'équité." Si on sépare entièrement la justice de la charité, on court risque de ne pas remplir l'exacte mesure du devoir. Il faut une surabondance de sentiment pour être parfaitement juste. Sans cette condition, l'exercice de la justice n'est qu'un calcul dont les erreurs sont seulement de nature à compromettre la probité, et qui toujours est privé du charme et de la douceur de la vertu.

## FLOTTE

### USAGE DE LA POSTE DEFENDU POUR LES TIRAGES

L'Honorable Ernest Bertrand, Ministre des Postes, a annoncé aujourd'hui qu'on a de nouveau signalé l'usage étendu qui se fait de

la poste pour le tirage de maisons, d'automobiles et autres prix de haute valeur.

Les tirages de cette nature sont qualifiés illégaux par le Code pénal, et la loi des postes interdit l'usage du service postal pour les tirages illégaux. Le règlement des Postes pourvoit lui aussi au retrait de l'usage de la poste aux personnes et aux sociétés qui s'en servent pour ces mêmes fins.

En dépit des avertissements donnés, que l'emploi de la poste n'est pas permis pour des tirages, le Ministère constate que la quantité de correspondances concernant les tirages illégaux augmente constamment, et, par conséquent, la loi et le règlement des Postes vont maintenant être appliqués avec rigueur. Par conséquent, le Ministère des Postes a cru bon d'avertir le public que s'il a des preuves qu'on se sert de la poste pour des entreprises qui ne se conforment pas à la loi, les intéressés se verront refuser l'usage de ce service.

## Un fait canadien

### LE MAJOR LAFORCE

On reprochait au major Laforce d'avoir la tête près du bonnet, par suite de quelques rencontres dans lesquelles il avait assez malmené ses adversaires; je crois, pour ma part, qu'il devait avoir été poussé à bout, car je n'ai jamais connu d'homme d'un commerce plus facile.

Cet homme si gai, si spirituel, cet homme aussi loyal envers la couronne d'Angleterre qu'il était patriote sincère et attaché à son pays, pensa néanmoins succomber sous la tyrannie du gouvernement du chevalier Craig. Incarcéré à Montréal pour ses opinions politiques, comme le furent à Québec le 17 mars 1810, les Bédard, les Blanchette, les Taschereau et autres sujets aussi loyaux que patriotes éminents, il faillit mourir dans un cachot des mauvais traitements qu'on lui fit subir. Il n'en fut pas

**POUR VOS PIQUE-NIQUES**  
Allez au lac Alouettes — Tables sous les pins, gratis — Plage — Restaurant — Terrain de balle. Divers amusements suivront d'une semaine à l'autre.

**CHEZ LAMARCHE**  
Côte irlandaise (Ste-Sophie)  
à 5 milles de Saint-Jérôme.  
Jouissez du grand air, sous les pins, sans grandes dépenses.

moins un des premiers à voler à la frontière au secours de la patrie en danger, lorsque éclata la guerre de 1812 contre les Américains.

Son caractère ferme et indomptable lui fit éprouver plus de mauvais traitements pendant sa détention qu'aucun autre des patriotes exposés aux persécutions de l'oligarchie; je dois, cependant, en excepter Corbeille qui mourut victime de la cruauté de ses bourreaux. Quant au major Laforce, il fut aux portes de la mort et ne dut la vie qu'à son tempérament de fer et à la trempe de son âme.

Tant que je ne fus pas malade, nous disaient-ils, je conservai toute ma gaieté dans l'affreux cachot dans lequel on m'avait plongé. N'ayant ni livres, ni encre, ni plumes, ni papier, je m'amusais à tracer avec du charbon tout ce qui me passait par la tête, sur les murs de mon cachot, d'où je ne recevais le jour que par une petite fenêtre grillée. Je charbonnai un jour deux

pièces d'artillerie opposées l'une à l'autre avec deux boulets, sortant de leur bouche prêts à se heurter; et j'écrivis au-dessous la devise: La force contre la force. Le geôlier en informa aussitôt les autorités, ce qui me procura le lendemain la visite de deux magistrats. Ces messieurs, saisis d'horreur à la vue de ces insignes belliqueux, se regardèrent en secouant la tête en silence; et finirent par me demander ce que signifiait cette menace.

— Quelle menace? leur dis-je, il me semble pourtant qu'il ne faut pas être doué d'une profonde sagacité pour pénétrer le sens de ma devise. Rien ne peut mieux peindre la force contre la force que deux canons et deux boulets se menaçant réciproquement.

Mon barbouillage et ma devise ingénieuse, ajoutait M. Laforce en riant, me valurent un surcroît de rigueur de la part de mes bourreaux: on craignait sans doute que mon parc d'artillerie ne fit sauter la prison.

P. Aubert DE GASPE

## ASSURANCES

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

**Rodrigue Bélanger**

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

## Les belles pages

### LES PENSEES DU CHIEN RIQUET

Quand le maître me tend sous la table sa nourriture, qu'il va jeter dans sa bouche, c'est pour me tenter et me punir si je succombe à la tentation. Car je ne puis croire qu'il se prive pour moi.

Mon maître me tient chaud quand je suis couché derrière lui dans son fauteuil. Et cela vient de ce qu'il est un dieu. Il y a aussi devant la cheminée une dalle chaude. Cette dalle est divine.

Je parle quand je veux. De la bouche du maître il sort aussi des sons qui forment des sens. Mais ces sons sont bien moins distincts que ceux que j'exprime par les sons de ma voix. Dans ma bouche tout a un sens. Dans celle du maître il y a beaucoup de vains bruits. Il est difficile et nécessaire de deviner la pensée du maître.

Manger est bon. Avoir mangé est meilleur. Car l'ennemi qui vous épie pour prendre votre nourriture est prompt et subtil.

A la tombée de la nuit des puissances maléfiques rôdent autour de la maison. J'aboie pour que le maître averti les chasse.

Un jour, un broc percé, rempli d'eau, qui traversait le salon, mouilla le parquet ciré. Je pense que ce broc malpropre fut fessé.

Les hommes exercent cette puissance divine d'ouvrir toutes les portes. Je n'en puis ouvrir seul un petit nombre. Les portes ont de grands fétiches qui n'obéissent pas volontiers aux chiens.

La vie d'un chien est pleine de dangers. Et pour éviter la souffrance, il faut veiller à toute heure, pendant les repas, et même pendant le sommeil.

On ne sait jamais si l'on a bien agi envers les hommes. Il faut les adorer sans chercher à les comprendre. Leur sagesse est mystérieuse.

Il y a des voitures que les chevaux traînent par les rues. Elles sont terribles. Il y a des voitures qui vont toutes seules en soufflant très fort. Celles-là aussi sont pleines d'inimitié. Les hommes en saillants sont haïssables, et ceux aussi qui portent des paniers sur leur tête ou qui roulent des tonneaux. Je n'aime pas les enfants qui, se cherchant, se fuyant, courent et poussent de grands cris dans les rues. Le monde est plein de choses hostiles et redoutables.

Anatole FRANCE

**Yvanhoe B. Richer, C. A.**

COMPTABLE AGREE

St-Jérôme  
312, St-Georges  
Tél. 58

Montréal  
4850, Lacombe  
AT. 8850

**J.-MARCEL OSTIGUY**

IMMEUBLES

directeur des relations spéciales  
CONTINENTAL CASUALTY COMPANY

Bois de construction

NORTHERN LUMBER COMPANY

295, rue St-Georges,

Tél.: 1099

**SAINT-JEROME**

## LA LOI MORALE

Le droit et le devoir sont comme deux palmiers, qui ne portent de fruits, s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre.

Félicité de Lamennais

COMME elle est belle et grande, la loi morale! Voyons un peu ses attributions particulières: Elle embrasse tous les temps, tous les lieux, tous les êtres intelligents et libres qui doivent demeurer sous son empire s'ils ne veulent déroger à leurs principes.

Elle est immuable, toujours la même (contraire à la mode, qui elle varie souvent, on le sait, certes, elle peut être plus ou moins connue de la conscience — et c'est ce qu'on exprime, en disant qu'elle est progressive dans la conscience de l'humanité; mais, elle ne change pas en elle-même, non plus que l'éternelle vérité, dont elle est la fidèle expression.

Elle est absolue: elle dépend d'aucune condition locale; elle n'admet ni prescription, ni dispense; les mesures disciplinaires peuvent changer, mais la loi morale reste toujours la même. Elle est évidente: tout homme qui a l'usage de la raison, possède la connaissance intuitive des principes moraux, qui nous apprennent à bien vivre, aussi bien que des principes de l'ordre intellectuel, qui nous apprennent à bien penser. Elle est autonome: elle n'emprunte son autorité à aucune autre loi; elle oblige par elle-même, on

tant qu'elle est loi éternelle, promulguée à l'homme par la raison, par la conscience, par l'Évangile.

De plus, la loi morale est naturelle; elle dérive de la nature morale de l'homme; elle est une participation à la loi éternelle, qui est l'ordre conçu et voulu par le souverain Maître, de toute éternité.

En définitive, la loi morale régit toutes les actions libres de l'homme, dans ses rapports avec lui-même, avec ses semblables, et avec son Créateur.

Ne faut-il pas s'appliquer à lui être constamment fidèle?

C'est tout différent, pour ce qui est des lois civiles: faites pour maintenir l'ordre dans un État, pour fixer et sauvegarder les droits respectifs des citoyens, elles régissent seulement les actions qui peuvent servir ou nuire à l'ordre public, assurer ou compromettre les intérêts sociaux. Toutefois, comme la morale, les lois civiles s'adressent à des êtres moraux, intelligents et libres. Elles méritent, elles aussi, d'être obéies; elles énoncent ce qu'on doit faire, ce qu'on doit éviter, pour le bien général de la société, pour l'ordre commun. Elles s'adressent à l'obligation de leur côté, à la condition, toutefois, de n'être pas contraires à la loi morale, puisqu'il ne peut y avoir de droit contre le droit.

Effectivement, on remarque — et c'est tout logique — que les plus fidèles observateurs de la loi morale, sont aussi les plus sages à se soumettre à toute autorité légitime, à toute sainte législation.

**BERNARD TOUPIN, O.D.**

Spécialiste — Optométriste

Edifice Marchand, Chambre 3

298, rue Labelle, Saint-Jérôme

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

Tél. 419-M

Vendredi: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

**PAUL BEAUCHAMP**

Entrepreneur-général — Excavation — Dynamite

Pierre à trottoir ou de construction

95 rue St-Faustin — Tél. 365 — Saint-Jérôme, Qué.

Alors, tous ont à bénéficier de cette sage conduite: et les individus, et la société!

C. L'ERMITE

## 4e CONGRES PROVINCIAL 4-H

Le 4ième congrès provincial des Clubs 4-H aura lieu à Montréal, à l'Hôtel Mount Royal, du 11 au 14 août. Plus de 500 délégués venant de tous les coins de la province, de l'Ontario, du Nouveau Brunswick, des États-Unis et même de France assisteront à ce congrès et, en plus des Clubs 4-H, plusieurs groupements de jeunes seront les hôtes des Clubs à cette occasion. Dix bourses d'études de

\$200.00 chacune ainsi que plusieurs prix substantiels seront remis à l'occasion de ce congrès aux gagnants des différents concours qui furent ouverts aux membres des Clubs au cours de l'année. Comme on le sait, ces concours 4-H sont commandités par différentes compagnies canadiennes, en collaboration avec l'Association forestière québécoise. Cette année ces compagnies sont: The T. Eaton Co. Ltd.; Shawinigan Water & Power Co.; Canadian Spool Cotton Co.; Quebec Forest Industries Association; General Motors Products of Canada Ltd.; Imperial Oil Co. Ltd.; Quebec North Shore Co.; Price Brothers Co. Ltd.; Association forestière québécoise.

Pour tous vos travaux d'impression adressez-vous à

## Imprimerie Beaucage

M. Jean-Paul Beaucage, est en mesure de vous fournir un travail soigné en un temps relativement court.

AVIS AUX FIANCES

Faire-parts — Menus — souvenir — Cartes de visite

Tél. 1051-J

252, RUE LAVIOLETTE,

ST-JEROME, Qué.

## petite encyclopédie

### ORIGINES D'EXPRESSIONS

#### — I — PRENDRE LA MOUCHE

On désigne généralement sous le nom de *mouches* tous les insectes qui volent dans l'air, et particulièrement ceux qui piquent les animaux, surtout les chevaux et les vaches.

Quand ceux-ci sont piqués d'une mouche, ils deviennent affolés; s'ils sont libres, ils prennent tout à coup la course, croyant se débarrasser ainsi de leur ennemi; et s'ils sont captifs, ils trépident, ils s'agitent dans tous les sens.

On dit d'une animal persécuté de cette manière qu'il a pris la mouche. Mais que veut dire ici prendre?

Les Latins avaient un verbe, *capio*, qui était usité dans le sens passif: être pris, être saisi dans ses ténacités physiques, quand le mot suivant désignait un danger, une maladie, quelque chose de fâcheux; on a employé *prendre*, traduction de *capio*, dans le même sens et aussi sous la forme active; on a dit:

Il a pris un gros rhume dans ce voyage; — Il a pris froid à l'église; — Elle a pris la fièvre dans ces marais; — Ils ont pris la peste au Caire; — Vous avez pris ces infirmités à la tranchée, etc.

Et comme la mouche est un fléau pour les bêtes des races chevaline et bovine, on a dit d'elles qu'elles *prenaient la mouche* pour signifier qu'elles étaient piquées de cet insecte.

Or, attendu qu'un homme qui se fâche tout à coup sans en dire le motif, sans qu'on en puisse soupçonner la raison, offre moralement un ressemblance assez parfaite avec l'animal piqué d'une mouche qui se met en colère et s'emporte, on a dit de cet homme, par comparaison, qu'il *prenait la mouche*.

#### — II — BINETTE

Voici ce que je trouve dans un volume intitulé: *De Paris, des moeurs*, etc., publié par Salgues en 1813:

"En peu de temps les perruques s'établirent sur toutes les têtes.

Louis XIV et toute sa cour en portaient qui pesaient plusieurs livres et coûtaient jusqu'à mille écus; les tresses descendaient sur les hanches et le toupet dominait sur le front à la hauteur de cinq à six pouces. L'histoire nous a conservé le nom de l'artiste ingénieux qui inventa cette coiffure; il se nommait Binette."

La Révolution emporta les perruques; pendant dix ans, les perruquiers réduits aux abois pleurèrent la perte de leur grandeur passée, et il n'est resté de cette mode royale qu'un nom, *binette*, employé ironiquement par le populaire pour désigner une tête qui a quelque chose de ridicule, qui semble dater comme de l'ancien régime.

"M. Edouard Fournier, dans son *Paris démolit*, donne, d'après l'Almanach des adresses de Paris sous Louis XIV, le nom de Binet au perruquier de ce roi, et non, comme Salgues, celui de Binette:

"M. Binet qui fait les perruques du roi, demeure rue des Petits-Champs."

Mais comme on a dû dire: une perruque à la Binette, puis une binette (de même que de couverture à la Mansard on a fait mansarde), cela ne change absolument rien à l'étymologie de binette signifiant tête: c'est toujours le nom de la perruque à la mode du temps de Louis XIV qui la fournit.

#### — III — BOIS DE CORDE

Pourquoi un certain bois à brûler s'appelle-t-il bois de corde?

Pour une raison bien simple. Autrefois, lorsque les bûcherons devaient compter avec leurs maîtres, ou les marchands avec les acheteurs, on plantait, pour mesurer le bois à brûler qui ne se mettait pas en fagots, quatre pieux hauts chacun d'autant de pieds et formant un carré de huit pieds de côté; et comme les dimensions de cette mesure se prenaient avec une corde, on appela naturellement corde la quantité de bois qu'elle pouvait contenir, puis, par suite, bois de corde, le bois de chauffage qui se débitait à la mesure.

E. MARTIN

Le Français a le mépris de la tradition et le culte de la routine. Comte de Franqueville.

**LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX**

**DELICIEUSE  
RAFRAICHISANTE**

**GRAND-B**

Gomme à mâcher en morceaux et en tablettes

**WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY**

**Cigarettes SWEET CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

y rester insensible.

Il n'est pas nécessaire toutefois d'être belle pour plaire. On a vu bien souvent des figures, qui n'avaient pourtant pas de beaux traits, mais qui étaient si agréables à regarder, qu'on ne pouvait s'empêcher de leur sourire. C'est la beauté, se conserve indéfiniment. Et c'est là l'essentiel. La beauté est comme la rose, bien éphémère. On ne la retrouve plus quand elle est partie.

La femme mariée ne doit jamais oublier qu'elle est la reine de son foyer et que comme telle, elle a le devoir de le rendre attrayant, coquet, invitant. Pourquoi tant de maris désertent-ils le foyer? Parce qu'ils ne s'y plaisent pas, parce qu'ils n'y sont pas à l'aise. Que l'épouse soit propre et soignée dans sa personne, qu'elle soit le plus souvent possible coquette dans ses toilettes, que son foyer soit en ordre, qu'il y ait sur la table des plats bien apprêtés, qu'elle imagine mille petits trucs pour plaire directement à son mari... et le tour est joué!

Madame de Genlis écrivait un jour à son mari: "Je n'emploie pas tous ses soins à donner un nouvel aliment à l'amour de son mari; si elle ne met continuellement en jeu ses charmes, ses grâces, son esprit, pour ranimer son amour; si elle n'est pas propre et soignée dans sa personne, le mari se dégoûte, s'éloigne, hélas!... et, des riantes fleurs de son mariage, ne restent plus que les épines".

Le poète n'avait-il pas raison de dire:

Contre les femmes, oui, tel se permet d'écrire,  
Qui tomberait à leurs genoux,  
S'il avait pu savoir comment elles se moquent  
De les aimer que d'en médire.

YVONNIC

## BILLET DU DIMANCHE

## BUTINAGES

Les hommes reprochent aux femmes les défauts qu'ils ont eux-mêmes. Il y a dans ce monde autant de bavards que de bavardes, d'indiscrets que d'indiscrettes, de menteurs que de menteuses, mais en somme — convenons-en — il y a beaucoup plus d'hommes égoïstes que de femmes égoïstes, plus de jaloux que de jalouses, plus de trompeurs que de trompées.

Si les femmes sont tracassières, les hommes sont intrigués, écrivait un auteur; si les femmes sont légères, les hommes sont inconstants; si les femmes sont fausses, les hommes sont hypocrites; si les femmes sont perfides, les hommes sont traîtres; si les femmes sont volages, les hommes sont parjures; si les femmes sont jalouses, les hommes sont envieux; si les femmes sont glorieuses, les hommes sont orgueilleux; si les hommes ont plus de bravoure dans le danger, les femmes ont plus de courage dans le malheur, plus de patience dans les revers, etc.

La femme brune est-elle plus jolie que la femme blonde? Voilà une question qui a fait couler bien de l'encre par les écrivains de tous les temps. La dispute sur le sujet n'est pas éternelle, car pour les hommes, il faut toujours une femme blonde, les hommes, ce qui est bien impossible.

Les uns préfèrent la blonde, les autres préfèrent la brune. Certes, la blonde diffère de la brune par une foule de particularités qu'il serait trop long de commenter. Mais croyez-m'en, les femmes plaisent aux hommes, non pas parce qu'elles ont les yeux bleus ou les yeux noirs, une chevelure blonde ou une chevelure noire, mais uniquement par le langage de leur physionomie. La beauté peut plaire, mais c'est la physionomie qui subjugue. La physionomie, c'est l'éloquence de l'expression, l'attrait qui séduit, le charme qui entraîne.

Les hommes aimeront une femme en particulier parce qu'en elle ils trouveront ce quelque chose qui la rend à leurs yeux supérieure à toutes les autres femmes. Un simple bout de dentelle a peut-être suffi pour trancher le choix en sa faveur.

On a dit bien des choses sur la beauté. De toutes les qualités de la femme, la beauté est la plus éclatante, mais la plus fragile aussi. Des auteurs ont dit que c'était une lettre de recommandation dont la valeur n'était que de courte durée. La beauté est toutefois au genre humain ce que le soleil est à la nature. Mais quels délices si la grâce s'ajoute à la beauté! Les grâces n'ont-elles pas les nerfs de la beauté? Nul ne saurait

## QU'EN PENSEZ-VOUS, MESDAMES?

## DES PIEDS A LA TÊTE

Je me souviens d'un temps où une femme, quelle que fût son occupation et quelle que fût l'heure, ne pouvait marcher que sur de hauts talons. Nous avons, comme dit l'autre, changé tout cela, et des

avant la guerre, découvert que pour les courses matinales, par exemple, les chaussures à talons plats présentaient de sérieux avantages. Depuis, nous avons fait du chemin et bien souvent, même, sur des semelles de bois parfois souples, parfois rigides. Mais au fait, pourquoi les hommes ont-ils moins que nous porté de ces semelles? Je laisse le problème à vos médita-

**LE SOMMET de la QUALITÉ**

**PEPSI-COLA**

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

**Artisans**

Pour à leur forme se destiner... sous la main experte de l'artisan, un fauteuil ou un pupitre n'est pas seulement un objet d'utilité il devient aussi une œuvre d'art dont les courbes élégantes et les délicates sculptures, parfaites dans leurs proportions et leur exécution, témoignent de l'habileté de l'homme qui en est le créateur. A notre époque de production en série, il y a encore de la place pour les artisans qui sont fiers du travail de leurs mains.

**"JE VEUX APPRENDRE UN MÉTIER"**

De nombreux domaines sont ouverts aux jeunes gens qui ont des aptitudes naturelles pour les travaux manuels. Les écoles techniques et les écoles de métiers leur permettent de se préparer à gagner plus facilement leur vie, les aident à assurer la sécurité matérielle et à rendre service à la société dont ils font partie. Nos meilleurs vœux aux jeunes qui se proposent d'apprendre un métier.

**LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE**

**Les récentes grèves ont retardé la livraison des autobus de 4 à 8 mois!**

Plusieurs industries sont concernées dans la construction et l'entretien d'un autobus, et tout ce qui arrive dans une de ces industries peut retarder la livraison des autobus en construction, des parties et du matériel nécessaires pour leur exploitation.

L'an passé, quand les restrictions de guerre furent levées, notre compagnie fit une étude sérieuse pour accélérer la demande de transport toujours croissante qui atteint son plus haut sommet durant les mois d'été.

Plus de 70 nouveaux autobus furent achetés pour nous être livrés au commencement de l'année ainsi que des pièces de rechange et le matériel nécessaires pour l'entretien de tous nos véhicules.

Les grèves qui ont affecté les industries de l'acier, de l'automobile, du matériel électrique, du caoutchouc, des pièces de rechange, ont l'une après l'autre retardé la livraison des autobus. Les nouveaux véhicules attendus en mai ne nous parviendront pas avant l'automne; les pièces de rechange et le matériel n'arrivent pas assez vite pour satisfaire nos besoins, et quelques-uns de nos autobus doivent demeurer inactifs parce que ces pièces de rechange ne sont pas disponibles.

Il n'y a rien que nous puissions faire pour améliorer les conditions actuelles, car les délais ont été occasionnés par les grèves dans ces industries. C'est pourquoi nous comptons et espérons que le public comprenne et réalise la situation.

Nous donnons actuellement les meilleurs services possibles avec l'équipement disponible. Nous augmenterons et améliorerons ces services aussitôt que les nouveaux véhicules dont nous avons un besoin pressant nous parviendront.

tions, mais me plais quant à moi, à imaginer tel ou tel membre masculin de ma famille juché sur des chaussures à semelles compensées. Car enfin, elles ne furent, elles ne sont acceptables, ces chaussures fixées sur du bois, qu'à cause des semelles compensées, qui elles, ont tous les avantages: inclinaison rationnelle du pied, large surface portante et rehaussement de celles qui les portent — ou plutôt qu'elles portent.

Semblait plus grande, ce fut toujours un désir de la femme et c'est pour y parvenir qu'elle inventa de surélever chaussures et collures. Nous gagnons quelques pieds par le bas et quelques pouces par le haut grâce à des nattes placées en diadème et ornées de peignes pourvus d'oiseaux ou de fleurs, pour atténuer la sévérité de cette coiffure.

## LES FOURMIS

Les fourmis, dont les espèces sont très nombreuses, vivent en commun. La nourriture des fourmis consiste en fruits, insectes, cadavres d'insectes et de petits oiseaux; plusieurs espèces poursuivent même les pucerons et les chenilles.

Les dégâts occasionnés par les fourmis, quand elles s'attaquent aux fruits, aux boiseries et aux provisions, sont quelquefois considérables, et, pour s'en débarrasser, on verse sur les fourmilières de l'eau bouillante et encore mieux de l'urine. Pour les éloigner des meubles, on emploie le tabac, le goudron, la suie, etc.

Le voyageur Bastian affirme avoir vu dans le royaume de Siam des fourmilières devant lesquelles de petites fourmis galopèrent en se tenant sur de plus grosses, à l'instar de nos officiers caracolant sur des chevaux de selle.

La persévérance indomptable des fourmis est célébrée dans une belle légende orientale de je ne sais quel prince d'Asie, Tamerlan, je crois. Battu, repoussé plusieurs fois dans une guerre, et presque désespéré, il était au fond de sa tente. Une fourmi montait aux parois. Il la fit tomber plusieurs fois; toujours elle remonta. Il fut curieux de voir jusqu'où elle s'obstinait, et la fit tomber 80 fois sans pouvoir la décourager. Lui-même était las, et d'ailleurs plein d'admiration. La fourmi vainquit. Il se dit: "Imitons-la. Nous aussi nous vaincrons de même." Sans la fourmi, le conquérant eut manqué l'empire de l'Asie.

**Si vous êtes un citoyen No 1 vous résoudrez le cas No 1...**

Il ne s'agit pas d'être égoïste mais de comprendre qu'une nation ne vaut que ce que valent ses citoyens.

Le bien-être de la nation canadienne ne dépend pas que de ses citoyens éminents, mais bien de chacun de ses 12,000,000 de citoyens.

A l'heure actuelle, ce bien-être est menacé par le danger d'inflation. Déjà, des milliers dans les pays dévastés par la guerre souffrent de ce terrible fléau.

Pour tout citoyen, l'inflation signifie, une diminution de la valeur du dollar; le coût de la vie augmente car les dépenses inutiles font monter le prix des marchandises rares.

La guerre fait toujours surgir le danger d'inflation... seule la prudence du peuple peut y faire échec.

Comment? Surtout par la conservation... en n'achetant que les marchandises assez abondantes et en épargnant jusqu'au jour où le marché offrira en grande quantité les articles actuellement rares.

On aide ainsi à maintenir les prix et à garder au dollar sa valeur réelle.

Si vous êtes un citoyen No 1, vous éviterez donc scrupuleusement d'acheter sur le marché noir, et vous épargneriez de l'argent en:

- déposant à votre compte d'épargne;
  - maintenant vos assurances;
  - achetant des obligations de la Victoire, des certificats d'épargne de guerre;
  - conservant les valeurs achetées pendant la guerre.
- Voilà les principes de la conservation, première condition de la sécurité personnelle et première qualité du citoyen modèle.

## BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 128 ans



D738P

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL**

1188 OUEST RUE D'ORCHESTER,

MONTREAL - Plateau 7141

# LA MÈRE SAUVAGE

par Guy de Maupassant

Lorsque la guerre fut déclarée, le fils Sauvage, qui avait alors 33 ans, s'engagea, laissant la mère seule logée. On ne la plaignait pas trop, la vieille, parce qu'elle avait de l'argent, on le savait.

Elle resta donc seule dans cette maison isolée si loin du village, sur la lisière du bois. Elle n'avait pas peur, du reste, étant de la même race que ses hommes, une rude vieille, haute et maigre, qui ne riait pas souvent et avec qui on ne plaisantait point.

La mère Sauvage continuait son existence ordinaire dans sa chaumière, qui fut bientôt couverte par les neiges. Elle s'en venait au village, une fois par semaine, chercher du pain et un peu de viande; puis elle retournait dans sa mesure. Comme on parlait des loups, elle sortait le fusil au dos, le fusil du fils, rouillé, avec la crosse usée par le frottement de la main; et elle était curieuse à voir, la grande Sauvage, un peu courbée, allant à lentes enjambées par la neige, le canon de l'arme dépassant la coiffe noire qui lui serrait la tête et emprisonnait ses cheveux blancs, que personne n'avait jamais vus.

Un jour les Prussiens arrivèrent. On les distribua aux habitants, selon la fortune et les ressources de chacun. La vieille, qu'on savait riche, en eut quatre.

C'était quatre gros garçons à la chair blonde, à la barbe blonde, aux yeux bleus, demeurés gras malgré les fatigues qu'ils avaient endurées déjà, et bons enfants, bien qu'en pays conquis. Seuls chez cette femme âgée, ils se montrèrent pleins de prévenances pour elle, lui épargnant, autant qu'ils le pouvaient, des fatigues et des dépenses. On les voyait tous les quatre faire leur toilette autour du puits, le matin, en manches de chemise, mouillant à grande eau, dans le jour cru des neiges, leur chair blanche et rose d'homme du Nord, tandis que la mère Sauvage allait et venait, préparant la soupe. Puis on les voyait nettoyer la cuisine,

frotter les carreaux, casser du bois, éplucher les pommes de terre, laver le linge, accomplir toutes les besognes de la maison, comme quatre bons fils au tour de leur mère.

## VAISSELLE À LAVER et L'ÉVIER QUI DÉBORDE!



**VERSEZ-Y DE LA GILLETT!**

Quand la Lessive Gillett vient en contact avec le dépôt de graisse qui bloque votre renvoi d'évier, l'obstruction disparaît bientôt et l'eau s'écoule normalement. Pour garder toujours libres vos renvois d'eau, versez-y de la Gillett non diluée, une fois par semaine.

Employez la Gillett en solution pour nettoyer vos planchers sans dur frottage et pour alléger tous travaux de nettoyage. Elle agit efficacement et vous évite bien des fatigues. Demandez la Gillett aujourd'hui même.

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

FABRICATION CANADIENNE

Mais elle pensait sans cesse, au lieu, la vieille, à son grand maigre au nez crochu, aux yeux bruns, à la forte moustache qui faisait sur la lèvre un bourrelet de poils noirs. Elle demandait chaque jour, à chacun des soldats installés à son foyer:

— Savez-vous où est parti le régiment français, vingt-troisième de marche? Mon garçon est dedans.

Ils répondaient: "Non, bas su, bas savoir tu tout." Et, comprenant sa peine et ses inquiétudes, eux qui avaient des mères là-bas, ils lui rendaient mille petits soins.

On disait dans le pays, en parlant des Allemands de la mère Sauvage:

— En v'là quatre qu'ont trouvé leur gîte.

Or, un matin, comme la vieille comme était seule au logis, elle aperçut au loin dans la plaine un homme qui venait vers sa demeure. Bientôt elle le reconnut, c'était le pion chargé de distribuer les lettres. Il lui remit un papier plié et elle tira de son étui les lunettes dont elle se servait pour coudre; puis elle lut:

"Madame Sauvage, la présente est pour vous porter une triste nouvelle. Votre garçon Victor a été tué hier par un boulet, qui l'a emporté coupé en deux parts. J'étais tout près, vu que nous nous rouvions côte à côte dans la compagnie et qu'il me parlait de vous pour vous prévenir au jour même s'il lui arrivait malheur.

"J'ai pris dans sa poche sa montre pour vous la reporter quand la guerre sera finie.

"Je vous salue amicalement.

Césaire Rivet.

Soldat de 2ème classe au 23ème de marche."

La lettre était datée de trois semaines.

Elle ne pleurait point, elle demeurait immobile, tellement saisie, hébétée, qu'elle ne souffrait même pas encore. Elle pensait: "V'là Victor qu'est tué maintenant."

Puis peu à peu les larmes montèrent à ses yeux, et la douleur envahit son cœur. Les idées lui venaient une à une, affreuses, torturantes. Elle ne l'embrassait plus, son enfant, son grand, plus jamais!

Qu'est-ce qu'on avait fait de son corps, après?

Mais elle entendit un bruit de voix. C'étaient les Prussiens qui revenaient du village. Elle cacha bien vite la lettre dans sa poche et elle les reçut tranquillement avec sa figure ordinaire, ayant eu le temps de bien essuyer ses yeux.

Ils riaient tous les quatre, enchanterés, car ils rapportaient un beau lapin, volé sans doute, et ils avaient signé à la vieille qu'on allait manger quelque chose de bon.

Elle se mit tout de suite à la besogne pour préparer le déjeuner; mais, quand il fallut tuer le lapin, le cœur lui manqua. Ce n'était pas le premier pourtant! Un des soldats l'assomma d'un coup de poing derrière les oreilles.

Une fois la bête morte, elle fit sortir le corps rouge de la peau; mais la vue du sang qu'elle manipulait, qui lui couvrait les mains, du sang tiède qu'elle sentait se refroidir et se coaguler, la faisait trembler de la tête aux pieds, et elle voyait toujours son grand coupé en deux, et tout rouge aussi comme cet animal encore palpitant.

Elle se mit à table avec ses Prussiens, mais elle ne put manger, pas même une bouchée. Ils devorèrent le lapin sans s'occuper d'elle. Elle les regardait de côté, sans parler, mûrissant une idée, et le visage tellement impassible qu'ils ne s'aperçurent de rien.

Tout à coup, elle demanda: "Je ne sais seulement point vos noms, et v'là un mois que nous sommes ensemble." Ils comprirent, non sans peine, ce qu'elle voulait, et dirent leurs noms. Cela ne lui suffisait pas; elle se les fit écrire sur un papier, avec l'adresse de leurs familles, et, reposant ses lunettes sur son grand nez, elle considéra cette écriture inconnue, puis elle plia la feuille et la mit dans sa poche, pardessus la lettre qui lui disait la mort de son fils.

Quand le repas fut fini, elle dit aux hommes: — J'ai travaillé pour vous. Et elle se mit à monter du foin dans le grenier où ils couchaient. Ils s'étonnèrent de cette besogne; elle leur expliqua qu'ils auraient moins froid; et ils l'aiderent. Ils entassaient les bottes jusqu'au toit de paille; et ils se firent ainsi une sorte de grande chambre avec quatre murs de fourrage, chaude et parfumée, où ils dormiraient à merveille.

Au dîner, un d'eux s'inquiéta de voir que la mère Sauvage ne

## "Je ne peux plaider ma cause"

### SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX

CHRONIQUE DU DR BAKER

Rédigé par le Dr Charles B. Baker, B. Sc. V.



#### CONSEILS sur l'éducation

Il faut commencer dès l'âge de six ou huit semaines à éduquer le chien selon l'étiquette du foyer. Il ne faut évidemment pas compter sur sa puissance de raisonnement, car l'instinct naturel de nos frères canins diffère beaucoup de nos propres habitudes. C'est du reste pour cette raison qu'il faut les dresser. Mais les chiens sont des élèves dociles et qui apprennent vite dès qu'ils ont compris ce qu'on attend d'eux.

La première leçon doit imposer l'obéissance. Nous insistons particulièrement sur ce point, car tous les chiens doivent savoir obéir, qu'on les garde comme compagnons ou qu'on les destine à quelque activité que ce soit.

Il faut procéder avec patience, tendresse et fermeté. Le chien ne demande qu'éloges et encouragement, mais à l'occasion, une petite gâterie lui prouvera que vous appréciez particulièrement ses efforts, lorsque la jeune bête aura réussi à comprendre et à exécuter ce que vous désirez.

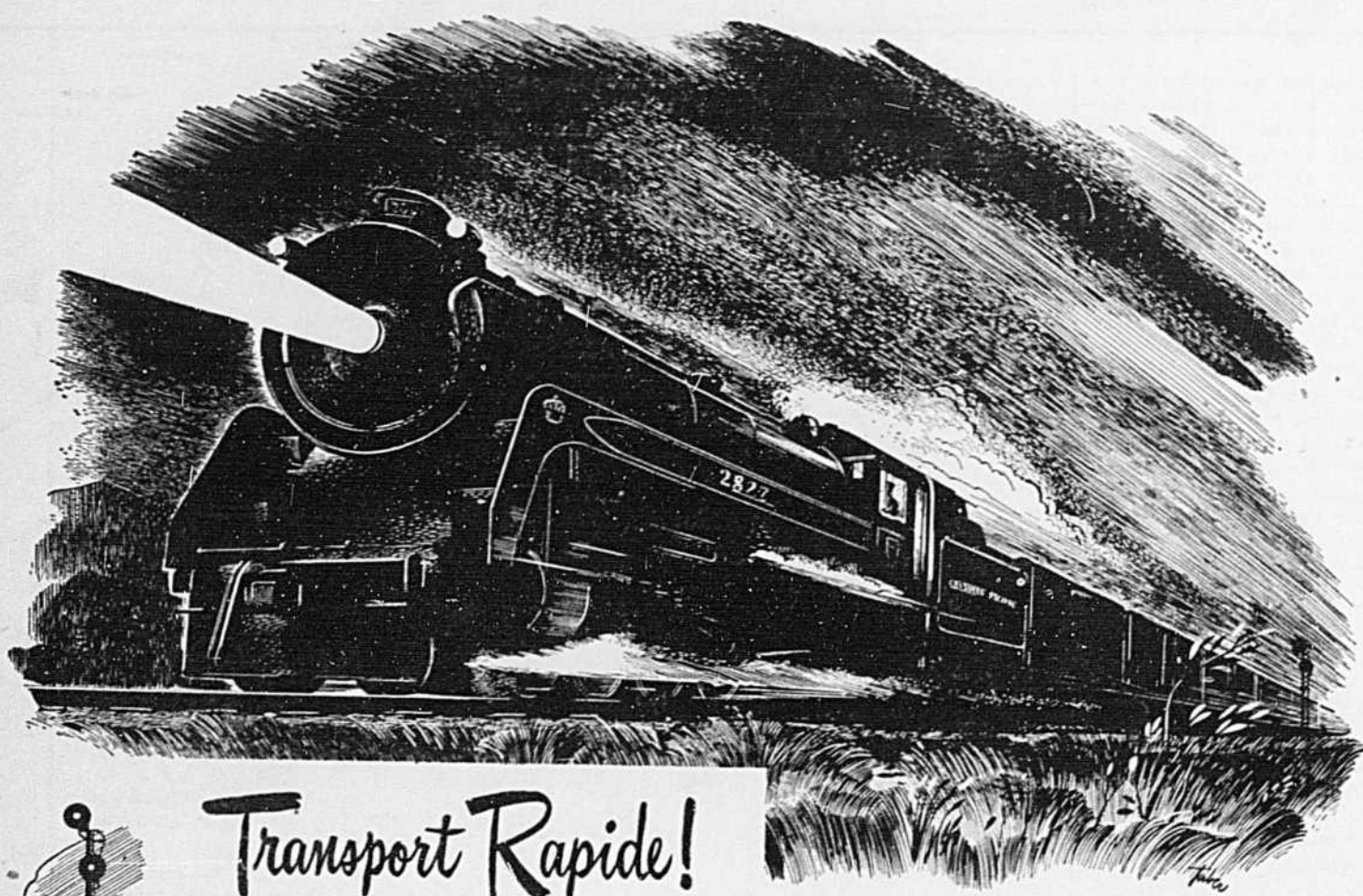
Année approuvée et endossée par LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX.



Bonjour "Vilain"!... Ce nom te convient, n'est-ce pas? Tu voudrais qu'on te prenne pour un petit dur-à-cuire. Mais tu n'es qu'un fox-terrier à poil rude, au cœur loyal et sympathique, et rempli d'affection. Tu es gai comme un lutin! Tu es un sportif, un bon camarade de jeu et un compagnon idéal pour les enfants comme pour les adultes.

Comprenez votre chien! Apprenez à connaître sa nature. Placez-vous de son point de vue et il vous récompensera au centuple par son attachement, son dévouement et sa loyauté.

LA BRASSERIE **Frontenac**



## Transport Rapide!

Vous avez entendu le grondement sourd des roues sur les rails... vous avez vu le faisceau de lumière projeté dans les ténèbres par le phare avant de la locomotive... lorsque, dans l'obscurité de la nuit, vous regardiez passer un de ces longs trains de marchandises du Pacifique Canadien!

Ces lourds convois, qui roulent continuellement à travers le Canada, ne transportent pas seulement des marchandises... ils sont aussi un symbole d'espoir pour les populations affamées des pays d'Europe et d'Asie, auxquelles ils apportent des secours urgents et peut-être même la vie.

Pour nous, ces trains transportent en vitesse les vivres, le charbon, les matériaux de construction, les meubles, le papier, les machines, les matières premières — les mille et une choses qui font l'économie d'un pays et qui servent à maintenir son commerce d'exportation. Et ce service de toute première importance est assuré le jour et la nuit et tous les jours de l'année, avec efficacité, rapidité et économie.



**Le Pacifique Canadien**

ENCERCLE LE MONDE

mangeait point encore. Elle affirmait qu'elle avait des crampes. Puis elle alluma un bon feu pour se chauffer, et les quatre Allemands montèrent dans leur logis par l'échelle qui leur servait tous les soirs.

Dès que la trappe fut refermée, la vieille enleva l'échelle, puis rouvrit sans bruit la porte du dehors, et elle retourna chercher des bottes de paille dont elle remplissait sa cuisine. Elle allait nu-pieds, dans la neige, si doucement qu'on n'entendait rien. De temps en temps, elle écoutait les ronflements sonores et inégaux des quatre soldats endormis.

Quand elle jugea suffisants ses préparatifs, elle jeta dans le foyer une des bottes, et, lorsqu'elle fut enflammée, elle l'éparpilla sur les autres, puis elle ressortit et regarda.

Une clarté violente illumina en quelques secondes tout l'intérieur de la chaumière, puis ce fut un brasier effroyable, un gigantesque tour ardent, dont la lueur jaillissait par l'étroite fenêtre et jetait sur la neige un éclatant rayon.

Puis un grand cri partit du sommet de la maison, puis ce fut met de la maison, puis ce fut mains, d'appels déchirants d'angoisse et d'épouvante. Puis, la trappe s'étant écroulée à l'intérieur, un tourbillon de feu s'élança dans le grenier, perça le toit de paille, monta dans le ciel comme une immense flamme de torche; et toute la chaumière flamba.

On n'entendait plus rien dedans que le crépitement de l'incendie, le craquement des murs, l'éroulement des poutres. Le toit tout à coup s'effondra, et la carcasse ardente de la demeure lança dans l'air, au milieu d'un nuage de fumée, un grand panache d'étincelles.

La campagne, blanche, éclairée par le feu, luisait comme une nappe d'argent teintée de rouge.

Une cloche, au loin, se mit à sonner.

La vieille Sauvage restait debout, devant son logis détruit, armée de son fusil, celui du fils, de crainte qu'un des hommes n'échappât.

Quand elle vit que c'était fini, elle jeta son arme dans le brasier. Une détonation retentit.

Des gens arrivaient, des paysans, des Prussiens.

On trouva la femme assise sur un tronc d'arbre, tranquille et satisfaite.

Un officier allemand, qui par-

lait le français comme un fils de France, lui demanda:

— Où sont vos soldats?

Elle tendit son bras maigre vers l'amas rouge de l'incendie qui s'éteignait, et elle répondit d'une voix forte:

— Là-dedans!

On se pressait autour d'elle. Le Prussien demanda:

— Comment le feu a-t-il pris?

Elle prononça:

— C'est moi qui l'ai mis.

On ne la croyait pas, on pensait que le désastre l'avait rendue folle.

Alors, comme tout le monde l'entourait et l'écoutait, elle dit la chose d'un bout à l'autre, depuis l'arrivée de la lettre jusqu'au dernier cri des hommes flambés avec sa maison. Elle n'oublia pas un détail de ce qu'elle avait ressenti ni de ce qu'elle avait fait.

Quand elle eut fini, elle tira de sa poche deux papiers, et, pour es distinguer aux dernières lueurs du feu, elle ajusta encore ses lunettes, puis elle prononça, montrant l'un: "Ça, c'est la mort de Victor." Montrant l'autre, elle ajouta, en désignant les ruines rouges d'un coup de tête: "Ça, c'est eux noms, pour qu'on écrive chez eux."

Elle tendit tranquillement la feuille blanche à l'officier, qui la tenait par les épaules, et elle reprit:

— Vous écrirez comment c'est arrivé, et vous direz à leurs parents que c'est moi qui a fait ça. Vic-toire Simon, la Sauvage! N'oubliez pas.

L'officier criait des ordres en allemand. On la saisit, on la jeta contre les murs encore chauds de son logis. Puis douze hommes se rangèrent vivement en face d'elle, à vingt mètres. Elle ne bougea point. Elle avait compris; elle attendait.

Un ordre retentit, qu'une longue létonation suivit aussitôt. Un coup attardé partit tout seul, après les autres.

La vieille ne tomba point. Elle s'affaissa comme si on lui eût fauché les jambes.

L'officier prussien s'approcha. Elle était presque coupée en deux, et de sa main crispée elle tenait sa lettre baignée de sang.

ARRETEZ CE GASPILLAGE

Les forêts du Canada produisent une récolte perpétuelle de richesse, jusqu'à ce qu'elles soient détruites par le feu. C'est le devoir de tout Canadien d'aider à empêcher les incendies en forêts.

### COMMENT DORMENT LES ANIMAUX

Le canard dort appuyé sur une patte. — La chauve-souris dort la tête en bas. — Les chevaux dorment souvent debout. — Les éléphants de même, mais en dormant ils s'appuient alternativement sur une patte ou sur l'autre.

Le daim dort couché sur le flanc.

Les chiens de chasse, comme les

hommes, ronflent et rêvent en dormant.

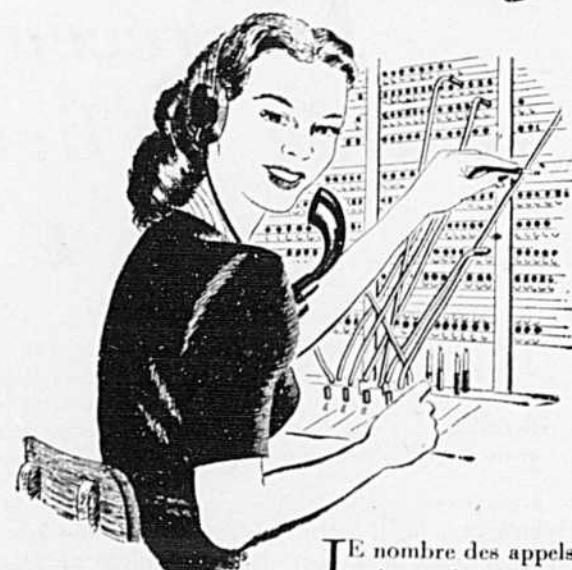
Il n'y a pas d'animaux qui rêvent autant que le chien de chasse, et il rêve qu'il chasse, bien entendu. Il gronde et il aboie sourdement dans son sommeil.

Les poissons, pour dormir, restent immobiles dans l'eau.

La fourmi pour dormir, s'installe dans un trou, les pattes repliées et, en s'éveillant, elle baille et s'étire comme un être humain.

Encouragez de préférence nos annonceurs

## Un peu de patience et tout s'arrange!



Le nombre des appels interurbains augmente constamment! A tel point que nos moyens de communication sont maintenant insuffisants.

Tant que nos travaux de construction d'entreprises jusqu'ici ne seront pas terminés, la téléphoniste mettra parfois du temps à répondre... et elle pourra éprouver des difficultés à établir la communication du premier coup. Au lieu de vous faire attendre sur la ligne, elle vous rappellera dès qu'elle aura atteint la personne ou le poste appelé.

Toujours elle vous saura gré de votre patience et de votre compréhension.



| L'AVENIR DU NORD JOURNAL HEBDOMADAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| "Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.<br>Ministère des Postes, Ottawa"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Cartes d'Affaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Legault &amp; Legault</b><br>AVOCATS et PROCUREURS<br>L.-L. LEGAULT, K.C.<br>Armand LEGAULT, B.A., LL.B.<br>Tél. 60 - 295, rue Main<br>LACHUTE<br>Guy LEGAULT, B.A., LL.B.<br>10 ouest, rue St-Jacques<br>MA. 3866 - MONTREAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Gaston Gibeault</b><br>C. R.<br>AVOCAT<br>de BOURASSA & GIBEAU LT<br>Tél. 60 - 5, rue Préfontaine<br>Ste-Agathe des Monts                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Paul Larose</b><br>B.A., LL.B.<br>AVOCAT<br>84, rue Blainville<br>SAINTE-THERESE<br>Téléphone 230<br>Résidence 185                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Claude Prévost</b><br>C. R.,<br>AVOCAT<br>Chambre 313<br>132 ouest, rue Saint-Jacques<br>Montréal<br>Bureau : PLateau 5060-5069                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Mario Beaudry</b><br>B.A., LL.M.<br>Avocat et Procureur<br>Ste-Agathe des Monts<br>Résidence 9, Tour du Lac<br>Tél. 374<br>Bureau 43, St-Vincent<br>Tél. 217                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Henri Prévost</b><br>B.A., LL.B.<br>Avocat<br>298 rue Labelle<br>Tél. 85<br>SAINT-JEROME<br>C.-E. Marchand, C.R.,<br>conseil                                                                                                                                                                                                                                                                |
| RESIDENCE: Tél. LA. 7268*<br>St-Janvier<br>(Terrebonne)<br>Tél. 269-W<br><b>J.-Marc Vermette</b><br>LL. L.<br>Notaire-Commissaire<br>EDIFICE "IHEMIS"<br>Suite 904<br>10, Ouest, Rue St.-Jacques<br>Montréal<br>Téléphone: Bureau 61<br>Rés. 510                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Armand Parent</b><br>Comptable-Vérificateur<br>Autorisé de la Commission<br>Municipale de Québec<br>Résidence: ATLantic 3297<br>Classe "A"<br>Bureau: 500, avenue du Palais<br>Rés.: 389, blvd Melançon<br>TEL. 122<br>Saint-Jérôme, Qué.                                                                                                                                                   |
| <b>Louis Nicolas</b><br>ARCHITECTE<br>Bureau: 298, rue Labelle,<br>Suite 5<br>Résidence: 430, Blvd Melançon<br>Saint-Jérôme, Qué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Jacques Poulin</b><br>ARPENTEUR GEOMETRE<br>QUEBEC LAND SURVEYOR<br>Case postale 160<br>Ste-Agathe des Monts                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Louis Mignault</b><br>Arpenteur-Géomètre<br>Bureau: 316 rue Saint-Georges<br>Résidence: 17 rue Saint-Faustin<br>SAINT-JEROME<br>Bureau: Résidence:<br>Tél. 25 Tél. 355                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>YVON BOCK</b><br>AVOCAT<br>2 est, rue Bellechasse<br>MONTREAL<br>CA. 8313                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Téléphone 471<br><b>J.-Gavan Power,</b><br>B.A., LL.L.<br>Avocat & Procureur<br>rue Préfontaine Est<br>(coin St-André)<br>Sainte-Agathe<br>des Monts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Sénécal &amp; Cie</b><br>Comptables Publics<br>Spécialistes en impôt sur le<br>revenu<br>320 St-Georges, St-Jérôme<br>Tél. 987<br>16a St-Charles, Ste-Thérèse<br>Tél. 250 °                                                                                                                                                                                                                 |
| vres est respectée et les coins de<br>tre, bouche ne sont pas barbouil-<br>Les lèvres sont unies et bril-<br>ntes.<br>Votre pourtre est bien mise si<br>us n'avez pas de plaques bril-<br>tes, si elle ne fait pas de taches<br>ncées, si elle colore votre peau<br>lui laissant toute sa transpa-<br>rance et si elle n'empoûssièrre pas<br>s cils et vos cheveux.<br>Votre fond de teint est bien mis<br>ne fait pas masque, s'il donne<br>votre peau une jolie couleur et<br>en laisse apparaître le grain.<br>la ligne des cheveux est respec-<br>et s'il va en s'estompant jus-<br>à la base du cou.<br>Enfin, votre maquillage est par-<br>ti si vous avez pris le temps de | <b>JULES JARRY</b><br>Notaire<br>38, avenue Legault Tél. 53<br>SAINT-JEROME<br>Règlement de successions<br>Prêts d'argent<br>Vente de débetures<br>Testaments<br>Contrats de mariage<br>Ventes, sociétés<br>le faire avec soin, en respectant<br>les courbes et le modelé de votre<br>visage; si vos amis l'approuvent et<br>surtout si, avec ce maquillage, vous<br>avez su rester vous-même. |
| <h2>A VENDRE</h2> <p>1—"Picker" (burr) Sargent Duplex 36", usagé avec deux sets extra de rouleaux.</p> <p>1—Pelle mécanique à vapeur usagée genre "clam shell" ½ V.C., bras 50 pds.</p> <p>1—Porte neuve de garage, Richards Wilcox.</p> <p>Le tout en bon ordre, offert sujet non vendu, f.a.b. point d'expédition (sur plancher) conditions comptant.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

La Cie de Construction de  
Saint-Jérôme, Limitée

Entrepreneurs-Général

General Contractors

CONSTRUCTION IMMEUBLE ADMINISTRATION

Edifice Marchand Tél. 61 298 rue Labelle

LACROIX, RAYMOND &  
BOURBONNAIS  
Avocats298, rue Labelle, Chambre — Tél.: 61 et 1142  
SAINT-JEROMEGaston Lacroix, C.R.  
Raymond Raymond  
Lucien Bourbonnais (Terrebonne, Tél. 106)

## NOUVELLES DES PAROISSES

## Mariages

Le 3 août, en l'église de Saint-Jérôme, était béni le mariage de Roland Denis, fils de M. et Mme Louis Denis, avec Berthe Nantel, fille de M. et Mme Arthur Nantel, décédés.

Le 8 août, mariage de Claude Courtemanche, d'Ottawa, fils de M. et Mme Hector Courtemanche, avec Claire Brière, fille de feu Joseph Brière et de Mme Adélaïde Labelle.

Samedi, le 10 août, à 8 heures et demie, sera célébré le mariage de Roland Robert, fils de M. et Mme Joseph Robert, de Saint-Henri de Mascouche, avec Françoise Brabant, fille de M. et Mme Thaddée Brabant.

Samedi, 10 août, à 9 heures, sera célébré le mariage d'Edouard Narbonne, fils de M. et Mme Alexis Narbonne, avec Léontine Plouffe, fille de M. et Mme François-Xavier Plouffe.

## Décès

Le T. R. P. Marie-Eugène Prévost, fondateur et supérieur général de la Fraternité Sacerdotale, décédé le 1er août, à l'âge de 86 ans, au Château de la Bouvrière, près d'Angers, en France.

Dame veuve Wilfrid Blondin, née Sara Filion, décédée le 25 juillet, à l'âge de 64 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 27 juillet, en l'église de Saint-Jérôme.

Adonias Bouchard, époux d'Yvonne Pilon, décédé le 24 juillet, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 65 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 27 juillet, en l'église de Saint-Jérôme.

Jean-Paul Cusson, fils de M. et Mme Roméo Cusson, de Montréal, décédé le 25 juillet, à l'âge de 24 ans. Son service a été chanté le 29 juillet, en l'église Saint-Vital de Montréal-Nord, et il a été inhumé au cimetière de Saint-Jérôme.

Dame Ludger Saint-Louis, née Palmilia Papineau, décédée le 28 juillet, à l'âge de 68 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 31 juillet.

Dame Amédée Daoust, née Amanda Groulx, décédée le 29 juillet, à l'âge de 69 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 1er août.

Alfred-Joseph Fugère, décédé à l'hospice des Soeurs Grises, le 30 juillet, à l'âge de 89 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 2 août.

Préparer les prescriptions est notre plus important devoir. Nous sommes fiers de la bonne renommée que nous nous sommes acquise depuis 15 ans, pour la variété, la qualité de notre marchandise. Cependant c'est à la préparation des prescriptions que nous devons notre bonne réputation.

PHARMACIE  
RENE DUMOUCHEL

313, rue Labelle Tél. 50 - 654 St-Jérôme

LIVRAISON A DOMICILE

RAPPORT DU CHEF  
DE POLICE POUR JUILLET

## FEU

Au cours du mois de juillet 1946, la brigade des incendies a répondu à 14 appels, dont 2 fausses alarmes, 3 appels inutiles, 3 feux d'herbe, 2 feux de cheminées, 2 commencements d'incendies, et deux feux dans des véhicules-automobiles.

Pour combattre ces divers incendies nous avons employé, le "booster" (petite pompe) 2 fois, 100 pieds de boyaux de 1 1/2", 800 pieds de boyaux de 3/4", et 8 extincteurs.

Les dommages causés par ces incendies sont d'environ \$65.00, couverts par les assurances.

Deux extincteurs ont été rechargés pour des particuliers et la somme de \$2.05 a été remise au Trésorier de la Ville.

## POLICE

Au cours du mois de juillet 1946, 44 plaintes ont été enregistrées, dont 1 pour automobile volée, 7 pour vols, 7 pour bicyclettes volées et enfin 29 pour divers motifs.

Les constables ont répondu à 154 appels de service. Au cours de cette période trois personnes seulement ont été détenues dans les cellules du poste.

Au cours de cette période, des procédures ont été prises contre 5 automobilistes, pour vitesse, une pour infraction au règlement de la circulation, et 2 pour infraction au règlement 197 n.s. Paix et Bon Ordre.

De ce nombre 7 causes ont été entendues, une cause a été retirée.

Les amendes et les frais de la Cour du Recorder se totalisent à \$162.65, dont \$47.00 à percevoir.

12 personnes ont été abritées au Poste de Police, et 8 repas furent servis.

Un automobile rapporté volé a été retrouvé. Les constables ont fait 7 enquêtes à la suite de plaintes de vols.

Six bicyclettes ont été rapportées volées, toutes les six furent retrouvées.

Une bicyclette abandonnée a été gardée au poste et fut réclamée par son propriétaire.

Au cours du mois de juillet 1946, 15 accidents ont été enregistrés, dont six entre véhicules-moteurs, un entre véhicule-moteur et objet fixe, quatre entre véhicules-moteurs et bicyclettes, deux entre véhicules-automobiles et piétons, et enfin un enfant qui est tombé d'un deuxième étage.

Un piéton fut tué, et 5 personnes furent blessées plus ou moins grièvement.

Un enfant égaré a été trouvé et conduit à ses parents. Les constables répondirent à trois appels pour premiers soins, dans deux cas, les patients conservèrent la vie, et dans le troisième, la mort avait fait son œuvre. (Noyade à Saint-Canut.) La somme de \$5.00 a été remise au trésorier de la Ville, pour frais d'un cylindre de corborigène.

La voiture de radio-police a parcouru au cours du mois, 4,112 milles.

55 lampes de rues ne faisant pas de lumière ont été rapportées au cours du mois, par les constables de nuit.

57 personnes ont payé l'amende réglementaire de \$1.00, pour infractions au règlement 402 n.s. de la Circulation.

Directeur des services feu et police.

A.-RAOUL LATOUR,

POUR DES  
HABITS SUR  
MESURES

par Tip Top, Johnson et Lombardi

Achetez d'avance, car la livraison est lente et le choix des tissus très limité.

Hâtez-vous de commander votre paletot ou votre complet fait sur mesures, afin de l'avoir en temps voulu.

Satisfaction garantie. Un dépôt est requis sur chaque commande.

Nous avons toujours en mains tout ce qu'il est possible d'avoir en fait de mercerie et confection pour hommes.

J.-W. CYR  
314, rue St-Georges  
Tél. 448 St-JérômeOU ACHETER DU  
BON ET DU BEAU  
A BON MARCHÉ  
CHEZ  
HARRY328 Saint-Georges Tél. 948-J  
Saint-JérômePETITES  
ANNONCES

## BOIS A VENDRE

Blocs de bois franc et croûtes éches à vendre. S'adresser à Willie Wilson, entrepreneur de pompes funèbres, 136, rue Labelle, Tél. 496, St-Jérôme.

## AGENTS DEMANDES

FAITES DE L'ARGENT en vendant à domicile 200 produits JITO. VENDEUR ambitieux demandé pour ville de St-Jérôme ou un territoire de votre choix. Spéciaux attrayants. Excellents profits. 1 mois d'essai sans RISQUE. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal.

## LES TABLETTES SLENDOR

Pour une forme svelte, employez les comprimés SLENDOR. Efficaces. Inoffensifs. Traitement de 2 semaines: \$1.00. De 12 semaines: \$5.00. S'adresser à la Pharmacie Prud'homme, Saint-Jérôme.

## A VENDRE ET A LOUER

Radio Westinghouse, 6 lampes. Garage à louer, 106, rue St-Joseph. Poêle électrique Hotpoint (General Electric), à vendre ou à échanger. S'adresser à G. Lesault, Banque Canadienne Nationale, Tél. 63.

## DEMANDE A LOUER

Demande à louer maison 4 à 5 pièces, dans les Laurentides, strictement confortable pour l'hiver: eau, toilette, électricité; près d'école et d'église; facilité de transport par autobus ou train. Meilleures références. Ecrire à Léon Cateil, 14, 185 est, boulevard Gouin, Rivière des Prairies, comté de Laval.

## A VENDRE

1-Plusieurs beaux champs d'ici situés près de différents axes Laurentiens, à bonnes conditions.

2-Quelques jolis restaurants avec propriété, gros chiffre d'affaires, situés à Ste-Agathe, St-Jérôme, St-Lin et les environs.

3-Une automobile Packard, Sedan 1939, très bonnes conditions, possession immédiate.

4-Maison de pension avec licence située sur le bord d'un lac, avec deux lots à bois, pouvant couvrir environ 100,000 pieds. Possession immédiate.

5-Maison de 6 pièces, sur un terrain de 50 x 45, située dans St-Jérôme. Prix: \$1,500.

6-Cottage de 4 pièces avec cave de 6 pieds, cheminée en brique au sol, sur terrain de 45 x 100. Prix: \$1,500, comptant, la balance payable par mois. Peut être habité immédiatement.

7-Commerce, dans St-Jérôme. Chiffre d'affaire \$1,000, par semaine. Loyer \$15.00 par mois. Peut être acheté avec logement si désiré.

S'adresser à: Pelletier &amp; Lelièvre Enrg., 304 St-Georges, St-Jérôme, Tél. 952.

TERRAINS  
ET BATISSES  
A VENDRE

A St-Lin, comté de l'Assomption, New-Glasgow et Ste-Sophie, comté de Terrebonne.

Les Chemins de fer Nationaux du Canada mettent en vente des terrains et des bâtisses situés aux endroits ci-haut mentionnés et qui servaient autrefois de gares et de dépendances. On peut se procurer les plans des propriétés en question et des formules d'offre en s'adressant aux agents des Chemins de fer Nationaux, à Saint-Jérôme et à Joliette. On doit faire accompagner les offres d'achats de ces propriétés d'un chèque certifié (ou encore d'un mandat-poste) au nom des Chemins de fer Nationaux. Ce chèque ou ce mandat doit couvrir au moins 10 pour cent de l'offre.

Les offres doivent être envoyées dans des enveloppes cachetées, sur l'extérieur desquelles on aura écrit: "Offre pour la gare de...". Les offres doivent parvenir au soussigné pas plus tard que le 14 août 1946. La cession sera faite sous forme de quittance, et après acceptation de l'offre, l'acheteur devra payer la balance du prix de vente, sous réception du contrat.

On n'acceptera pas nécessairement l'offre la plus élevée, ou tout autre offre.

H. A. Palmer, Gérant régional de l'Immeuble, Les Chemins de fer Nationaux du Canada, C.N.R. Express Bldg., Chambre 1460, 26 rue York, TORONTO, Ont.

Département de l'Immeuble, 29 juillet 1946.

## ICI RADIO-CANADA

(suite de la cinquième page)

dans les campagnes du Québec. Ces moulins sont des monuments précieux. Ils ont été les témoins de la vie canadienne d'autrefois. Ils sont à vrai dire des symboles. C'est le sujet qui a été inscrit au programme des Tableaux Canadiens à Radio-Canada pour l'émission du lundi, 12 août, à 8h. 30 du soir.

Pour évoquer tout ce que signifie leur paysage, on lira des pages de M. Georges Bouchard, de la Société Royale du Canada, de Mlle Lucille Desparois et de M. Robert Prévost.

Hector Gratton, chef d'orchestre, a écrit une musique dont le style est conforme à l'idée des trois auteurs.

Jacques Labrecque, ténor, chantera: "Marianne s'en va-t-à-moulin," arrangement d'Omer Letourneau. "Mon père a fait bâtir maison" et "Le vieux moulin", de Gaston Perduet.

La mise en ondes est de Florent Forget.

## Récital de piano

par Helmut Blume  
Le lundi, 12 août, 1946,  
à 10h. 30 du soir.

Helmut Blume, pianiste, reviendra sur les ondes de Radio-Canada, le lundi, 12 août, avec un programme consacré à Beethoven. Mendelssohn, Chopin et Debussy.

Il jouera donc Rondo, en do majeur, Rondo Capriccioso en la mineur, de Mendelssohn. Polonaise en la bémol majeur, de Chopin et Valse, de Debussy-Dohnanyi.

## L'heure du concerto

Le dimanche, 18 août,  
à 10h. du matin.

La discothèque de Radio-Canada fera entendre, à l'Heure du Concerto, le dimanche, 18 août, à 10h. du matin, le Concerto en ré majeur de Beethoven pour violon et orchestre. Le soliste sera Jascha Heifetz avec l'orchestre symphonique de Londres sous la direction de Bruno Walter.

## Les chefs-d'œuvre

de la musique  
Programme des Chefs-d'œuvre

## T'AS PAS?



T'AS-PAS DÉJÀ ÉPROUVÉ LE DÉSIR PÉRIODIQUE DE METTRE UN PEU D'ORDRE DANS LES GARDE-ROBES ET LE GRENIER, EN DÉPIT DES PROTESTATIONS DE TA FEMME?



Avec le résultat que sans beaucoup t'en rendre compte, tu as bientôt épargné une jolie somme.



ET NATURELLEMENT, EN FAISANT LA REVUE DE TOUTS CES OBJETS MIS AU RANCART, TU TROUVES BIEN DES CHOSSES QUI POURRAIENT ÊTRE RÉPARÉES ET SERVIR ENCORE.



T'AS-PAS ALORS ÉPROUVÉ LE BESOIN DE T'ADRESSER DES FÉLICITATIONS EN SOUSCRIVANT QUE TU AIDES À COMBATTRE L'INFLATION?

## BRASSERIE BLACK HORSE DAWES

## PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district

Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté "Harriett", "Hubbard", "Ayer", Elisabeth Arden, Barbara Goud, Max-Factor et Maria Robyns  
Commandes postales exécutées avec soin

Téléphones: 558 et 559

341, RUE SAINT-GEORGES,

Voisin du marché

SAINT-JEROME